

Pôle Innovation Technique IDEA³

Fiche synthétique de Besoin



Intitulé du projet

FS51 - Augmenter la survivabilité du combattant terrestre en attirant sur des leurres de toutes natures, une partie de la puissance de feu de l'ennemi

1 - Entité à l'origine du besoin

Armée de Terre

2 - Contexte - Faits initiateurs

L'arrivée massive sur le champ de bataille de drones aériens notamment, réduit considérablement la durée de survie du personnel et du matériel au combat
En attirant une partie des vecteurs ciblant la force amie, sur des leurres, nous augmenterions considérablement ses chances de survie

Les menaces :

1. Drones équipés en détecteurs : thermique, acoustique, de densité d'échappement, de signature radar, vidéo, intensification de lumière, infrarouge
2. Systèmes de renseignement électromagnétique, satellites, radar
3. Observation directe par les combattants débarqués avec ou sans moyens optiques
4. Observation directe à partir de véhicules équipés de moyens optiques

3 - Description du besoin technico-opérationnel, du cas d'usage, ...

Augmenter la survivabilité du combattant terrestre en attirant sur des leurres de toutes natures, une partie de la puissance de feu de l'ennemi

4 - Spécifications techniques, opérationnelles et performances souhaitées

Les leurres devront reproduire au choix ou en combinaison : l'aspect visuel, la signature électromagnétique, infrarouge, thermique, ... d'un combattant, d'un équipement radar, d'un véhicule, ...

Deux types de leurres peuvent être envisagés :

- 1 – représentant les matériels lourds (type véhicule, poste de commandement, stock de munition, ...)
- 2 – représentant le combattant débarqué et/ou le petit matériel.

La durée d'une session de « leurrage » attendue est d'environ 3h.

Ces leurres pourront être mis en œuvre par le combattant débarqué, ou projeté ou posé.

5 - Contraintes : techniques, opérationnelles, environnementales, Sécurité des personnes et biens, sécurité SI, ...

Les leurres devront :

- être autonomes sur le plan énergétique,
- être mis en œuvre rapidement (quelques minutes maximum)
- être compatible d'une utilisation extérieure (température, hygrométrie, choc, conditions climatiques ,...)

Les leurres représentant des matériels lourds :

- pourront être transportés par véhicule,
- ne devront pas être nuisibles (agression électromagnétique ou autre) pour le combattant débarqué au-delà de 400m.

Les leurres représentant le combattant ou du petit matériel :

- devront être facilement transportables par un humain et peu encombrant.
- ne devront pas être nuisibles pour le combattant débarqué au-delà de 20m.

6 - Résultats attendus

Prototype ou équipement sur étagère répondant aux spécifications décrites dans les § 4 et 5

7 - Utilisateurs potentiels

Combattants et logisticien (Armée de Terre à minima)

8 – Date (dernière mise à jour du document)

15/01/2025

9 – Contact : dga-ta-idea3.contact.fct@intradef.gouv.fr